

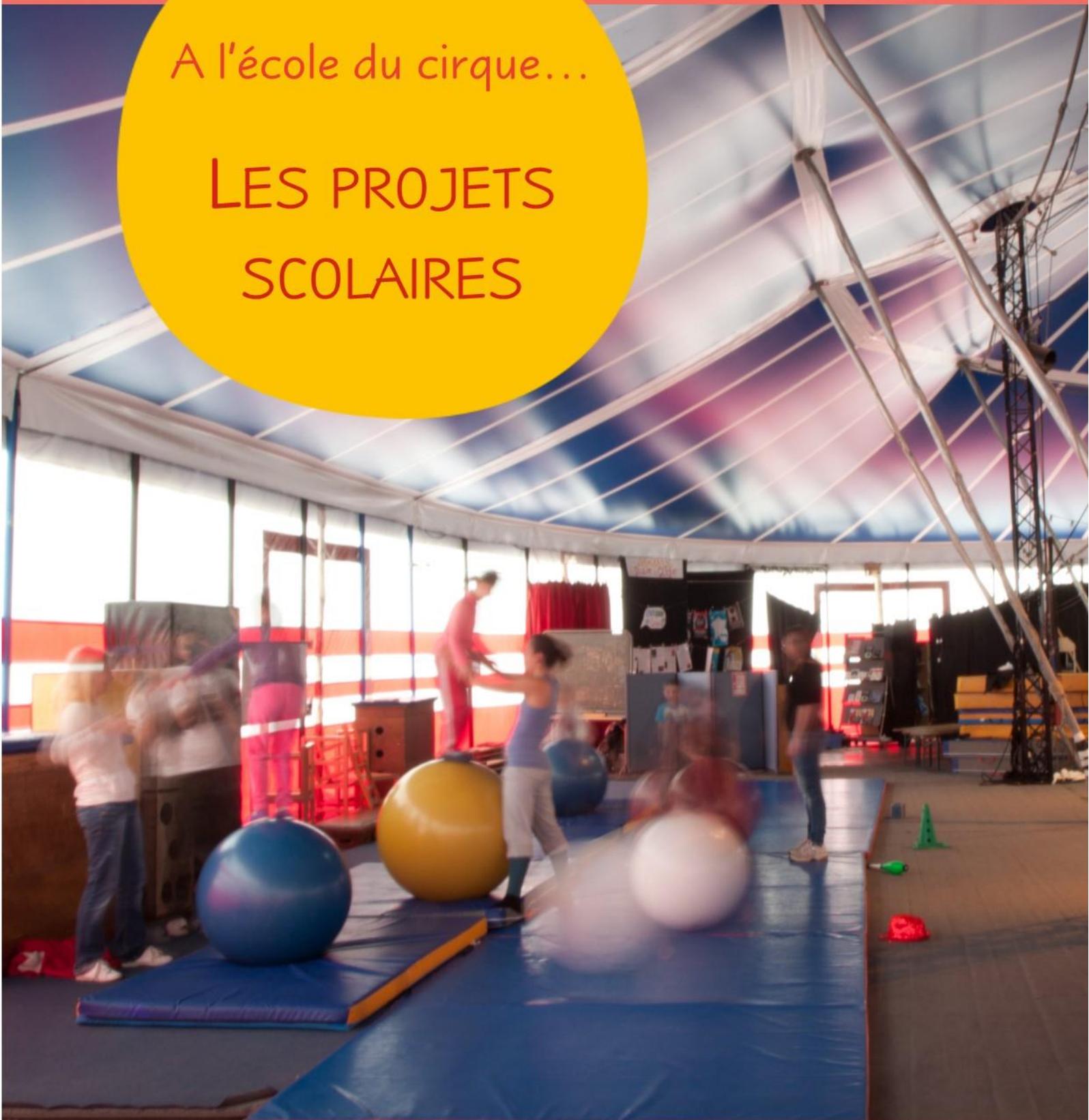
SAISON 2018 / 2019



GRAINE
DE CIRQUE

A l'école du cirque...

LES PROJETS SCOLAIRES



Avec le soutien de la
DRAC Grand-Est

GRAINE DE CIRQUE : UN ESPACE DÉDIÉ AU CIRQUE À STRASBOURG

Graine de Cirque, école de cirque située au Jardin des Deux Rives à Strasbourg, propose chaque année d'accueillir des classes de découverte, sous forme de « classes artistiques », ou de projets adaptés.

Ces deux formes de projets peuvent se dérouler sous chapiteau (chauffé en hiver), au sein de votre établissement, dans un lieu adapté (gymnase, salle de spectacle,...) ou en partie sous notre chapiteau et dans votre établissement.

Nous intervenons également en amont ou en aval de la semaine de cirque pour vous accompagner : aide au montage et / ou amorçage du projet, temps de médiation culturelle autour du spectacle vivant, etc...



DES SUPPORTS ET DES MÉTHODES ADAPTÉES

Acrobatie, manipulation d'objets, agrès aériens et équilibre sur objets sont proposés sous forme de parcours, de circuits, d'ateliers ou de dispositifs pluridisciplinaires. En solo, en duo, ou sous forme d'activités collectives, ils sont souvent abordés dans un esprit ludique et créatif.

Les outils cirque et les méthodes employés s'adaptent au public pour mettre la pratique au service des élèves.

UN REFLET DE LA SEMAINE

Dans tous les cas, sous chapiteau ou à l'école, l'équipe pédagogique offre la possibilité de présenter aux parents les pratiques explorées durant la semaine.

Organisée sous forme d'ateliers publics, de séances ouvertes, de présentation, voire d'ébauche de numéros (ce n'est pas un spectacle), cette initiative contribue à valoriser l'enfant et à le mettre en situation face à un public, dans un climat de confiance et de réussite.

Cette présentation reste un moyen de mettre en avant le travail des élèves, elle ne constitue pas une fin en soi. Elle ne revêt pas de caractère obligatoire et est laissée au libre choix des enseignants, et toujours dans l'intérêt des apprenants.



LES OBJECTIFS DU PROJET CIRQUE

Pour la classe :

- ◆ Offrir une possibilité de nouveaux apprentissages ;
- ◆ Favoriser la socialisation, la communication, et la construction du groupe ;
- ◆ Permettre de vivre autrement la classe dans un univers chargé de sens et porteur d'images et d'imaginaire ;
- ◆ Partager des émotions et vivre une aventure commune ;
- ◆ Favoriser l'écoute, l'entraide et la coopération.

Pour l'enfant :

- ◆ Contribuer aux apprentissages physiques généraux : mouvement, situation dans l'espace, motricité fine... ;
- ◆ Développer un mode de communication centré sur le corps : savoir regarder, être regardé, devenir interprète ;
- ◆ Améliorer les aptitudes et les facultés de perception ;
- ◆ Éveiller la curiosité autour des pratiques artistiques.

LE CONTENU PÉDAGOGIQUE

Graine de Cirque est titulaire de l'agrément « *Pratique Amateur* » délivré par la FFEC, qui garantit la formation de ses intervenants en termes de sécurité, de pédagogie et de santé, ainsi que de l'agrément « *Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public* » délivré par l'Éducation nationale.

Le travail de Graine de Cirque s'articule autour de la motricité, de la créativité et de l'expression en favorisant le développement des échanges et des capacités relationnelles. Suivant le projet et en fonction des échanges lors de la réunion de préparation, les objectifs de la semaine se déclineront en mettant l'accent sur différents axes de travail.

LES CHAPITEAUX

Lieu symbolique du cirque, le chapiteau est un lieu porteur d'images et de sens.



Avec une surface de travail de près de 450 m² pour le « chapiteau école » (2 classes maximum – format « classe artistique ») et de 300 m² pour le « chapiteau spectacle », nos espaces sont entièrement aménagés pour la pratique des arts du cirque : matériel spécifique, vestiaires séparés garçons / filles, chauffage (attention : la température en hiver est celle d'une salle de sport, autour de 15°C).

L'ensemble du matériel et des équipements est normé et répond rigoureusement aux critères définis par la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC).

LES FORMATS PROPOSÉS

1. CLASSES ARTISTIQUES

Les classes artistiques sont des projets cirque sur une semaine, sous notre grand chapiteau école, réservés aux écoles élémentaires. Le chapiteau école peut accueillir jusqu'à 2 classes du même établissement, pour 3 intervenants cirque. La préinscription est obligatoire et se fait entre avril et mai pour l'année scolaire suivante. La sélection se fait sur le contenu du projet, la période souhaitée, l'accueil des classes de l'établissement sur les années précédentes, l'équilibre entre les niveaux, et l'équilibre des provenances géographiques.

Deux formules de classe artistique :

Formule 1 : 19 h d'activité

Formule réservée aux écoles suivant un rythme scolaire de 4.5 jours de cours par semaine.

Sous notre chapiteau du lundi au vendredi (mercredi ou samedi exclus), pour un volume horaire de 4h45 par jour.

Horaires types : de 9h à 12h et de 13h15 à 15h.

TARIF : 2 230€ + 50€ si les repas sont pris sur notre site (montant forfaitaire indépendant de l'utilisation faite du chapiteau).

Formule 2 : 21 h d'activité

Formule réservée aux écoles suivant un rythme scolaire de 4 jours par semaine.

Sous notre chapiteau du lundi au vendredi (mercredi ou samedi exclus), pour un volume horaire de 5h15 par jour.

Horaires types : de 9h à 12h et de 13h15 à 15h30.

TARIF : 2 460€ + 50€ si les repas sont pris sur notre site (montant forfaitaire indépendant de l'utilisation faite du chapiteau).

Le déjeuner peut avoir lieu sous chapiteau avec un repas tiré du sac, ou à l'auberge de jeunesse située à proximité de Graine de Cirque. Entre 11h30 et 13h30, des artistes et des élèves utilisent régulièrement le chapiteau pour s'entraîner. Cette proximité avec des circassiens est une richesse. Cependant, ils doivent pouvoir évoluer dans une atmosphère propice au travail : un calme relatif, des espaces dédiés auxquels les enfants n'ont pas accès, etc...

Contrairement aux dernières années, nous ne proposons plus la possibilité de donner des ateliers le mercredi matin, que ce soit sous le chapiteau ou dans l'établissement scolaire.

Il est à noter également que les écoles soumises à un rythme scolaire de 4 jours par semaine ne peuvent choisir la formule 1. En revanche, les écoles soumises à un rythme scolaire de 4.5 jours par semaine peuvent choisir de basculer vers la formule 2.

2. LE PROJET CIRQUE SUR MESURE

À la différence des classes artistiques, le projet cirque peut se faire soit au sein de l'établissement scolaire, soit sous notre chapiteau spectacle (capacité maximum : 1 classe, pour 1 intervenant cirque). Il s'adresse aux crèches, aux écoles maternelles et élémentaires, et dans les collèges et lycées dans le cadre des cycles EPS ou de l'UNSS.

Le nombre de séances est déterminé selon les besoins et les attentes de l'équipe pédagogique.

La demande de projet peut se faire en amont (préinscription en même temps que les classes artistiques), ou en cours d'année (selon disponibilités des intervenants cirques et du chapiteau si besoin).

Dans les établissements, les interventions sont conditionnées par la salle et le matériel disponibles. L'activité cirque peut être pratiquée dans une salle de sport ou tout autre espace pouvant accueillir un groupe d'élèves pour une pratique physique en toute sécurité. L'intervenant peut également apporter un kit matériel spécifique, qui devra être stocké sur place pendant toute la durée du projet.

TARIFS – PROJET CIRQUE

(coût du projet dégressif en fonction du nombre d'heures d'activité envisagé)

- ◆ Jusqu'à 12h d'activité : **50€** par heure et par intervenant
- ◆ De 12h à 20h d'activité : **45€** par heure et par intervenant
- ◆ A partir de 20h d'activité : **43€** par heure et par intervenant

La structure devient adhérente à l'association Graine de Cirque et paie une adhésion de 12€.

Des frais de déplacements peuvent être ajoutés, à raison de 0.75 cts / km si la structure où se déroule le projet se situe au-delà de 10 km de Graine de Cirque.

Une réunion de préparation de 25€ est aussi à prendre en compte dans le coût total du projet.



INFOS PRATIQUES

Si le projet a lieu sous chapiteau, le déjeuner peut avoir lieu sur notre site avec un repas tiré du sac, sous le chapiteau (prévoir dans ce cas 50€ supplémentaire pour une semaine de projet)

Les tarifs n'augmentent pas pour l'année 2018 / 2019. Les déplacements sont à la charge de l'école.

Un dossier pédagogique est disponible sur demande.

Chaque projet est précédé de temps de préparation :

- ◆ une réunion d'information début septembre avec toutes les classes concernées par les classes artistiques ;
- ◆ une réunion de travail entre un initiateur de Graine de Cirque et le(s) enseignant(s) porteurs du projet, au moins deux semaines avant le début du projet / de la classe artistique (l'animateur cirque se chargera de contacter l'enseignant une fois le projet validé avec le secrétariat).



CONTACT SECRÉTARIAT

E-mail : graine.de.cirque@orange.fr - Tél : 03 88 45 01 00

Adresse : 4 rue Jean Monnet – Parc du Rhin – Jardin des Deux Rives
67000 STRASBOURG

Site internet : www.grainedecirque.fr



GRAINE
DE CIRQUE